

## LES ADVERBES *JUSTEMENT* / *INJUSTEMENT* ET LA THÉORIE SYSTÉMIQUE FONCTIONNELLE DE L'ÉVALUATION

### 1. La *Linguistique Systémique Fonctionnelle* et ses extensions par les métafonctions interpersonnelle et textuelle

L'une des forces de la *LSF* est d'avoir suscité des extensions en linguistique du discours<sup>1</sup>, entre autres la théorie de l'évaluation (*appraisal*). Martin & White (2005 :33) sont explicites à ce propos : « We can locate appraisal as an interpersonal system at the level of discourse semantics ». La *LSF* n'est pas la seule théorie à englober la dimension discursive, la *Functional Discourse Grammar* de Hengeveld & Mackenzie (2008) s'y exerce aussi, mais il faut reconnaître d'une part que l'imposant appareil formel de cette dernière théorie effraie de nombreux chercheurs, et d'autre part que la *LFS* est la seule théorie qui prenne également en compte les facteurs sociolinguistiques.

Dans le cadre de la théorie de l'évaluation issue de la *LSF*, l'une des questions centrales est celle de l'ATTRIBUTION D'UNE EVALUATION. Je me propose d'aborder cette question par l'examen des conditions d'emploi des adverbess *justement* et *injustement*. Concernant leur emploi évaluatif dans le quotidien *Le Monde* (année 2005), on peut admettre par défaut que le rédacteur prend en charge le jugement de justice ou d'injustice si, dans un espace textuel suffisamment étendu (de l'ordre du paragraphe), aucun marqueur de prise en charge n'est repéré. La différence essentielle entre les deux adverbess est que *justement* peut assumer également des fonctions différentes, tandis que *injustement* est strictement limité à une valeur évaluative, comme on le verra plus bas.

La figure 3 en **Annexe** fournit un diagramme classificatoire des entreprises grammaticales dans une perspective particulière, celle de la prise en compte ou inversement de l'exclusion d'une composante pragmatique. Sur cette base, les grammaires à composante pragmatique tout comme celles qui en sont dénuées se subdivisent en grammaires formelles, fonctionnelles et 'classiques', c'est-à-dire sans engagement théorique développé.

L'objectif de ce diagramme est mettre en évidence une double relation :

- i. celle entre la théorie de l'évaluation de Martin & White (2005) avec la *LSF* de M. Halliday (dont A. Caffarel a proposé une application détaillée au français) par son rangement dans la rubrique « théories SFG<sup>2</sup> du discours » en marge de la théorie de la cohésion et cohérence de Halliday & Hasan (1976) et Matthiesen & Thompson (1988) ;
- ii. et celle entre cette théorie et la conception des modalités énonciatives développée par P. Charaudeau dans sa *Grammaire du sens et de l'expression* (1992).

<sup>1</sup> Voir l'excellente présentation de Ch. Butler (2003, volume 2, section 4.4., p.335-395).

<sup>2</sup> SFG : Systemic Functional Grammar ⇔ LSF

Ce diagramme permet également de positionner l'exposé d'aujourd'hui portant sur les conditions d'emploi de deux adverbes d'évaluation et deux thèses en cours sous ma direction portant respectivement sur la place des adjectifs appréciatifs et des verbes d'opinion dans la formulation d'un énoncé évaluatif.

## 1. Les valeurs sémantiques et pragmatiques des adverbes *justement* et *injustement*

Les adverbes *justement* et *injustement* constituent des marqueurs d'évaluation, respectivement « avec justesse / justice » et « en l'absence de justice » dans certains de leurs contextes. Les conditions contextuelles dans lesquelles ils prennent ces valeurs sont descriptibles à partir de l'interconnexion de trois systèmes linguistiques :

- i. le système morphosémantique de l'adjectif *juste* et de ses dérivés *injuste*, *justement* et *injustement*,
- ii. le système syntaxique des collocations N-Adj qui sélectionnent les valeurs évaluatives des adjectifs *juste* et *injuste* et des collocations V-Adv qui sélectionnent celles des adverbes *justement* et *injustement*,
- iii. et le système des fonctions discursives, parmi lesquelles la fonction d'évaluation dominée par la métafonction interpersonnelle.

En premier lieu, la Figure 1 représente le système morpholexical (sur le plan des signifiants) des quatre items formés à partir de la racine adjectivale *juste*, du préfixe *in-* et du suffixe adverbial *-ment*. On notera que l'emploi adverbial de *juste* (~ *après / avant / devant / derrière / devant / au-dessus / à gauche*, etc.) est considéré comme dérivé de l'emploi adjectival.

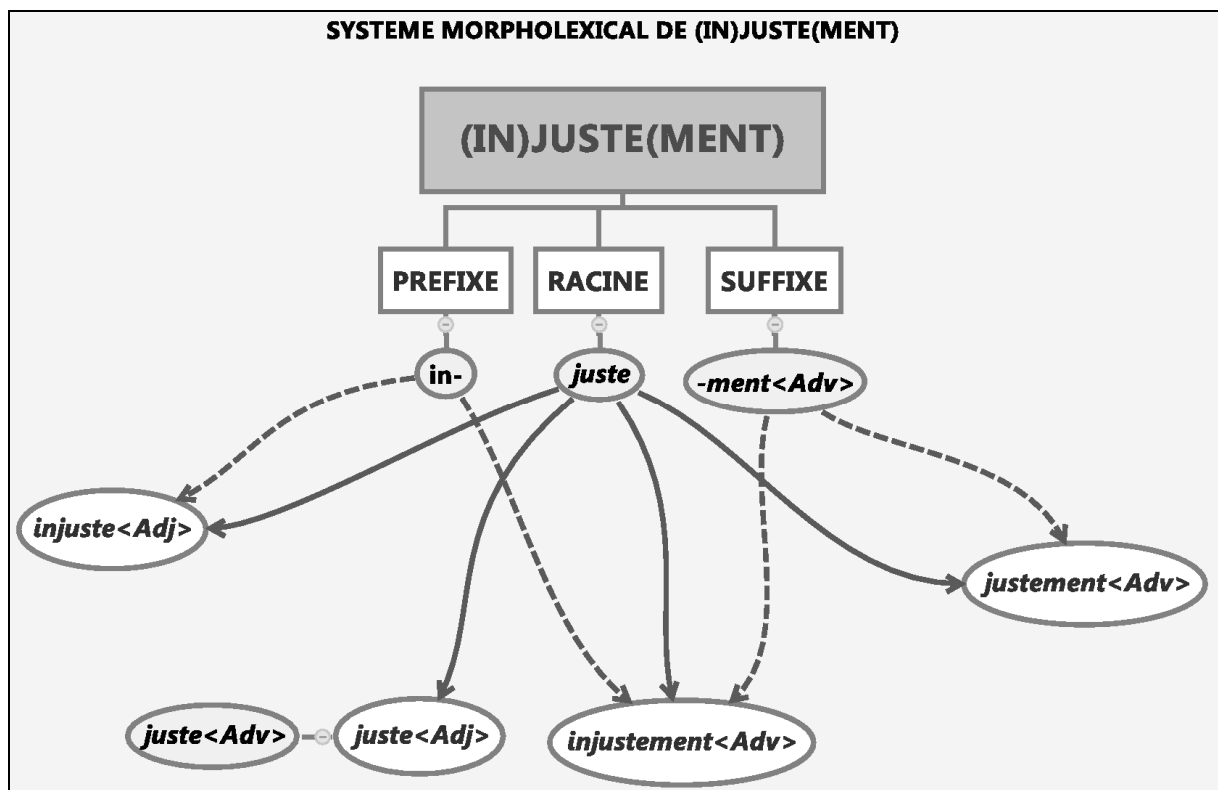


Figure 1 : Le système morpholexical de *(in)juste(ment)*

La figure 2 représente l'interconnexion entre les trois systèmes. Il s'agit d'un triple diagramme :

- i. le diagramme principal (dans la partie gauche) est d'ordre morphosémantique : il décrit la face signifiante et la face signifiée des quatre items *juste*, *injuste*, *justement* et *injustement* ;
- ii. le second diagramme (dans la partie supérieure droite) répertorie des contextes possibles pour ces quatre items, deux contextes nominaux pour *juste* et *injuste* et deux verbaux pour *justement* et *injustement* ;
- iii. enfin le troisième diagramme (dans la partie inférieure droite) catalogue les valeurs attribuées par la *LSF* aux paires [N (*in*)*juste*]<sub>SN</sub> et aux paires [V (*in*)*justement*]<sub>SV</sub> en relation avec les trois métafonctions : la métafonction idéationnelle (ou représentationnelle) peut véhiculer une valeur de propriété pour [N *juste*] (S1), ex. *calcul juste* ou de relation chronologique pour [V *justement*] (S3), ex. *Marie était justement arrivée quand P* ; la métafonction textuelle peut également véhiculer une valeur d'incidence argumentative pour [V *justement*]<sup>3</sup>(S3), ex. *Vous vous êtes tu, alors que justement vous auriez dû parler !* ; mais la valeur de loin la mieux représentée est celle d'évaluation relevant de la métafonction interpersonnelle de la *LSF*. Elle s'applique à toutes les valeurs impliquant l'idée de justice (signifiés S2 : CONFORME A LA / AVEC JUSTICE et ~S2 : DENUE DE / SANS JUSTICE), lesquelles peuvent être véhiculées par les quatre items.

Dans la Figure 2, les flèches discontinues relient les signifiés d'une part aux contextes syntaxiques et d'autre part aux valeurs issues des trois métafonctions de la *LSF*. En revanche les valeurs fonctionnelles et les contextes syntaxiques ne sont reliés que par l'intermédiaire des signifiés lexicaux.

Avec pour signifié « conforme à la justesse », *juste* véhicule une **PROPRIETE OBJECTIVE** (⇒ métafonction idéationnelle) en combinaison (système des collocations) avec une tête nominale telle que *calcul* (un *calcul juste* s'oppose à un *calcul erroné* et se distingue d'un *calcul approché / approximatif*, cf. COMBINATOIRE SYNTAXIQUE dans la partie supérieure droite de la figure 2).

Avec pour signifié « conforme à la justice », *juste* véhicule également une propriété en combinaison avec une tête nominale telle que *sanction* (une *sanction juste* s'oppose à une *sanction injuste / inique*).

L'adverbe *justement* alterne trois signifiés :

- « avec justesse » (S1), valeur qui correspond – semble-t-il – plus à une **EVALUATION** qu'à une propriété objective d'une action, en combinaison avec un verbe tel qu'*observer*, ex. :
  - 1) Darwin a très justement observé que la concurrence entre deux organismes est d'autant plus vive qu'ils sont plus analogues. (www.citations-ses.net/index.php)
- « avec justice »(S2), valeur d'**EVALUATION**, en combinaison avec un verbe tel que *condamner*, ex :
  - 2) Accidents judiciaires : l'Etat justement condamné pour faute lourde. (www.jac.cerdacc.uha.fr)

<sup>3</sup> Il est vraisemblable que dans cet emploi, *justement* est plutôt un adverbe « extraprédicatif » dans la terminologie de C. Guimier, et donc qu'il est incident à la proposition plutôt qu'au prédicat verbal.

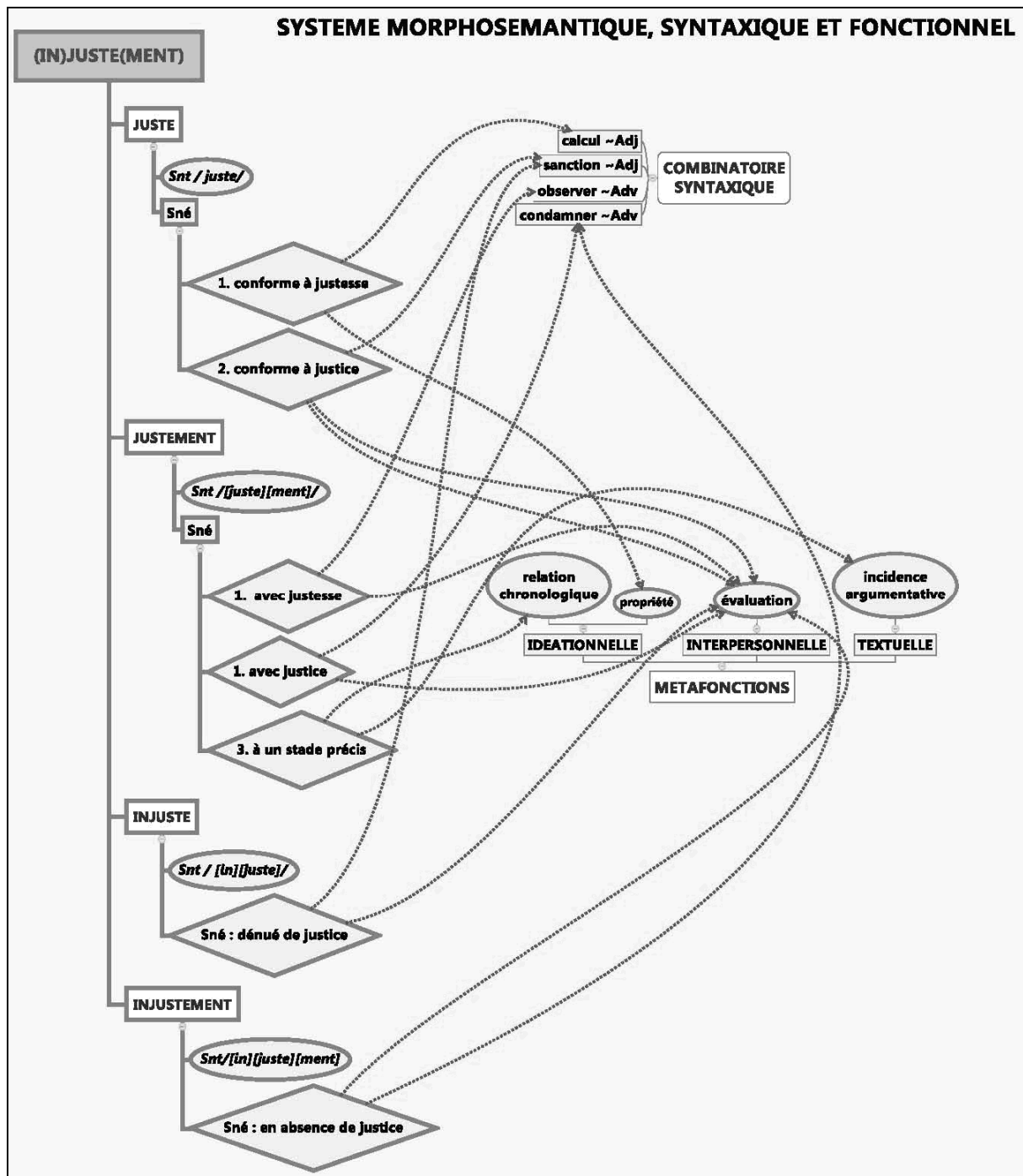


Figure 2 : *(in)juste(ment)* : Interconnexion des trois systèmes morphosémantique, syntaxique et métafonctionnel (dans le cadre de la *LSF* de M. Halliday)

- « à un stade précis » (S3), valeur d' **INCIDENCE**, soit dans un déroulement chronologique (métafonction idéationnelle), ex.
- 3) Elle venait justement d'être blanchie, et elle éblouissait le village, lorsque le soleil l'allumait, au milieu du jour. (E. Zola, *L'attaque du moulin*, 1880).  
soit dans un parcours argumentatif (métafonction interpersonnelle / textuelle), ex. (4), où cette valeur de *justement* est introduite par la conjonction argumentative *or* :
- 4) Il a ainsi compris que lorsque les écoutes n'étaient pas tapées, elles échappaient au circuit officiel, et donc à tout contrôle. Or, l'annexe IV comprend justement une série d'entretiens,

notamment avec Pierre-Yves Guézou, qui avait reconnu que les transcriptions "ne passaient que rarement" à la dactylographie et qu'elles étaient traitées sur informatique par la cellule. (*Le Monde*, 27-1-05)

L'adjectif *injuste* ne véhicule pas le signifié « dénué de justesse », contrairement à *inexact* ou *erroné*, mais seulement le signifié « dénué de justice », en combinaison avec une tête nominale telle que *sanction*, *condamnation* ou *jugement*.

Et cette restriction d'emploi d'étend à l'adverbe *injustement* qui ne peut véhiculer que le signifié « sans justice » ( $\neq$ S2) et n'entre en opposition qu'avec *justement* (S2). Le verbe que modifie *injustement* doit véhiculer l'idée d'une action ou d'un processus évaluable en termes de justice, ce qui vaut pour *condamner injustement*, mais non pour *?observer injustement* (cf. COMBINATOIRE SYNTAXIQUE), et qui s'applique également à *injustement peser* [*sur certaines catégories...*], ex.5 et à [*des titres qu'ils jugeaient*] *injustement décotés*, ex.6 :

- 5) Certaines populations se trouveront systématiquement reléguées dans la file d'attente, et la probabilité d'être embauchées sera d'autant plus faible pour elles que la file d'attente est longue, c'est-à-dire que le taux de chômage est élevé. Le chômage de longue durée va ainsi injustement peser de façon disproportionnée sur certaines catégories de la population, généralement les plus fragiles. (*Le Monde*, 8/5/2005)
- 6) [...] les gestionnaires qui privilégient les sociétés de taille moyenne affichent généralement de très bons résultats. Leurs performances ont été d'autant meilleures qu'ils sélectionnaient des titres qu'ils jugeaient injustement décotés en Bourse. (*Le Monde*, 6/2/2005)

Cette asymétrie est représentée dans le Tableau 1 :

Signifié positif	réalisation lexicale		réalisation lexicale	Signifié négatif
(S1) AVEC JUSTESSE →	<i>justement</i>	∅	<i>inexactement</i>	← (-S1) SANS JUSTESSE
(S2) AVEC JUSTICE →		↔	<i>injustement</i>	← (-S2) SANS JUSTICE
(3) A CE STADE PRECIS (d'un développement) →		∅	( <i>peu</i> ) ( <i>aupar</i> ) <i>avant</i>   ( <i>peu</i> ) <i>après</i>	← (-S3) A UN AUTRE STADE (d'un développement)

Tableau 1 : L'asymétrie entre la polysémie de *justement* et la monosémie de *injustement*

## 2. Le repérage distinctif des emplois évaluatifs (métafonction interpersonnelle), argumentatifs (métafonction interpersonnelle/textuelle) et temporels (métafonction idéationnelle) de *justement*

Nous venons de voir que les emplois évaluatifs de l'adverbe *justement* véhiculent le signifié « avec justice », tandis que ses emplois temporels et argumentatifs partagent le signifié « à un stade précis », ce stade pouvant être soit chronologique en discours narratif soit argumentatif en conversation ou en discours expositif.

Les emplois évaluatifs sont rares et difficiles à distinguer des emplois temporels et argumentatifs. En position thématique, on est assuré d'être en présence d'un emploi temporel, ex. (7) :

- 7) [P1] C'est au moment où le président iranien, Mohammed Khatami, poursuivait une visite africaine dans sept pays au Zimbabwe [sic], mardi 18 janvier, qu'il y a appris que leurs deux pays figuraient, conjointement, sur la liste des "postes avancés de la tyrannie" établie par Condoleezza Rice, nouvelle secrétaire d'Etat américaine. [P2] Justement, les jours précédents, Robert Mugabe, le président zimbabwéen, avait tenu à insister sur sa volonté de rapprochement avec l'Iran, dans le cadre d'une "politique délibérée de "regard vers l'Est"" destinée à tourner un peu plus le dos aux pays occidentaux. (*Le Monde*, 20-1-05)

P1 focalise la relation d'incidence temporelle entre la visite du président iranien au Zimbabwe le 18 janvier 2005 (P1.1) et la parution de la liste de C. Rice (P1.2). P2 thématise le repérage temporel *les jours précédents* relatif au 18 janvier et introduit les propos de R. Mugabe au plus-que-parfait et établit une connexion avec la phrase P1 et plus spécialement la proposition P1.2 par l'adverbe-connecteur *justement*, qui assume une fonction essentiellement argumentative proche de *d'ailleurs*, c'est-à-dire établissant un rapport de pertinence entre P1.2 (la parution de la liste des « postes avancés de la tyrannie ») et P2 insistant sur les intérêts communs du Zimbabwe et de l'Iran en opposition aux pays occidentaux.

Inversement, on reconnaît indiscutablement un emploi évaluatif lorsque *justement* est accompagné d'un adverbe de gradation, ex. *assez justement* → « avec un certain degré de justesse » (ex. 8) :

- 8) " Si vous n'êtes pas capable de sorcellerie, ce n'est pas la peine de vous mêler de cuisine..." Passard et Gagnaire le savent qui répondent assez justement à la définition donnée par Marie-Christine Clément du cuisinier moderne, " un modeste démiurge qui essaie de sublimer une nécessité vitale", selon que la tendance culinaire du moment, minimaliste ou maximaliste, est " soit à la purification, soit au maquillage" ou plus exactement aujourd'hui au simple ou au compliqué. (Le Monde, 28-1-05)

Il en est de même dans la configuration [N *justement* Vppa]<sup>4</sup> qui sélectionne la valeur « avec justesse » (ex. 9) :

- 9) La suite du livre, bref, tenu, original et justement écrit, la prolongera.

En position préverbale et sans l'accompagnement d'un adverbe de gradation, on est souvent obligé de s'interroger sur le statut de *justement*. S'il est évaluatif, on doit pouvoir lui substituer *avec justesse*, *à juste titre* ou *à bon droit*. S'il est argumentatif, on peut sans doute le remplacer par *d'ailleurs* ou *précisément*. Dans l'extrait (10), on ne peut pas exclure une valeur argumentative dans la mesure où « Et ce n'est pas cher » entre en résonance avec *les moyens (...) financiers*, cependant la valeur évaluative, qui suppose l'attribution d'un jugement de justesse à la déclaration de Bill Clinton est confortée par la suite de la phrase qui compare les 50 milliards de dollars nécessaires pour éradiquer la faim sur la planète aux 80 milliards de dollars réclamés en 2005 pour poursuivre la guerre en Irak (cf. ex. 10) :

- 10) Il faut dire et redire que, pour la première fois dans sa longue histoire, l'humanité a les moyens techniques, humains et financiers d'éradiquer la faim sur la planète. Il ne s'agit que de le décider. "Et ce n'est pas cher", a justement martelé l'ancien président Bill Clinton lors du Forum : quelque 50 milliards de dollars, bien moins que les 80 milliards de surcoût de la guerre en Irak demandés par George Bush au Congrès pour un an... (Le Monde, 6-2-05)

⇒ ... a martelé avec justesse / à juste titre / à bon droit l'ancien président...

⇒ ... a d'ailleurs / précisément martelé l'ancien président...

Parfois, le repérage distinctif de la valeur évaluative ou argumentative de *justement* fait intervenir la métafonction textuelle. Ainsi dans l'exemple (11), on pourrait s'interroger sur l'éventuelle valeur argumentative de *justement*, si la phrase où il apparaît était précédée d'une phrase avec laquelle *justement* établirait un lien comme connecteur de pertinence. Mais en tête d'article cette valeur est exclue et il ne reste plus que la valeur évaluative (≈ *à juste titre*). A cela s'ajoute la définitude du sujet grammatical qui implique que les lecteurs sont préalablement informés de ce drame. L'expression *une juste émotion* étant fréquente, on peut imaginer que les rédacteurs ont voulu évoquer à la fois une juste et une forte émotion. Comme il est difficile d'associer syntaxiquement l'expression d'une gradation et celle d'un jugement ( ? *une juste et forte émotion* ; ? *une juste émotion forte*), il restait effectivement la

<sup>4</sup> V<sub>ppa</sub> : verbe au participe passé

possibilité de combiner l'expression adjectivale de la gradation et l'expression adverbiale du jugement.

- 11) [Titre] **Les graves risques d'une psychiatrie au rabais**, par Jean-Pierre Olié et Raphaël Gaillard [P1] Le drame survenu à l'hôpital psychiatrique de Pau a **justement** suscité une forte émotion. Ce fut l'occasion d'évoquer la situation de la psychiatrie, menacée à force de restrictions budgétaires. (*Le Monde*, 11-1-05)

Dans d'autres cas, le doute subsiste entre valeur argumentative et évaluative. Ainsi, dans l'exemple (12), **justement** pourrait avoir une valeur de relateur de pertinence entre le verbe **magnifier** et la citation « **les grands hommes** », mais on peut y voir aussi un jugement concernant la représentativité sociologique de ces individus, ils seraient alors « grands » par leur caractère prototypique.

- 12) Quatre-vingt-cinq couvertures de livres sont agrandies sur les murs de la Bibliothèque nationale de France. Cette exposition raconte l'histoire de la collection "Terre humaine", éditée par Plon, qui fête ses cinquante ans d'existence. Une collection qui a renouvelé le récit ethnographique et le témoignage documentaire. Personne avant "Terre humaine" n'a su **magnifier** ceux que James Agee, un auteur maison, appelle **justement** les "**grands hommes**": un métayer américain, un Indien d'Amazonie, un mineur de fond, un pêcheur de morue, un chasseur du Groënland, un paysan africain ou un SDF. (*Le Monde*, 19-2-05)

### 3. Le sourçage<sup>5</sup> du jugement dans les emplois de *injustement*

#### 3.1. Les indices de la source du jugement d'injustice

Dans de nombreux cas, la source du jugement d'injustice véhiculé par l'adverbe **injustement** n'est repérable qu'au terme d'un examen minutieux du contexte gauche, comme dans l'exemple (13), extrait d'un article du 20-10-2005 intitulé « Sept personnalités ont commencé une grève de la faim à Tunis pour protester contre la dégradation des libertés ». Ici, l'adverbe **injustement** modifie le SV [*accusés de terrorisme*] lui-même appliqué au SN [*islamistes, internautes et jeunes*], le tout dans une citation entre guillemets dont la source ne peut être que le référent du sujet du verbe de requête **réclamer** [~ *la libération de N*], à savoir *les sept grévistes*.

- 13) **Les sept grévistes** réclament la liberté d'organisation et d'association, la liberté de la presse et de l'information et, enfin, la libération des prisonniers politiques, " islamistes, internautes et jeunes **injustement** accusés de terrorisme".

Cependant dans de nombreux autres cas, le sourçage peut s'effectuer sur la base de l'interprétation d'une construction syntaxique immédiatement disponible, par exemple :

- citation explicite : {N0 V<comm> : « ... **injustement** ... »}, ex. (14)

- 14) **Carl Schmitt** avait déjà préparé la posture de victime : « On ne me traite toujours qu'**injustement** [...] »

- citation explicite en incise : {« ... **injustement** ... », V<comm> N0}, ex. (15, 16) :

- 15) « Rien ni personne ne peut effacer le souvenir de toutes celles et de tous ceux qui perdirent **injustement** la vie, et je m'associe avec respect à l'hommage qu'ils méritent », a dit **le chef de l'Etat** [...]

- 16) « Voulant défendre mon maire, j'ai été **injustement** attaqué, et en des termes inacceptables", admet **le premier adjoint** [...].

- (V) **injustement** (V) // à ses<x> yeux

<sup>5</sup> Le *Wiktionnaire* fournit comme deuxième définition de **sourçage** : « (*Jargon académique*) Fait de fournir des sources, des références, à une affirmation ». Ce néologisme est pris ici dans le sens de « repérage de la source d'un jugement ».

- 15) L'Auscitain [Jacques Fouroux] vécut dès lors une longue période de bannissement dont il essaya en vain de sortir, marqué à jamais par le sceau de l'infamie. **Injustement à ses**<sub><JF></sub> **yeux** : " Sur mon lit de mort, je dirai encore que jamais je n'ai voulu tuer Albert. "
- 16) " Se positionnant comme victime, Dieudonné n'a pas choisi le bourreau, mais le rival, c'est-à-dire, celui qui apparaît, **injustement à ses**<sub><Dieudonné></sub> **yeux**, comme identifié par le monde comme plus victime que lui ", souligne Anne-Sophie Mercier.

▪ X sav- que [Y V **injustement**]<sub>P</sub>

Dans l'exemple (17), le jugement d'injustice renvoie au référent *ils* du sujet du verbe cognitif *savoir* [~ que P], lui-même repéré par son support anaphorique [*les jeunes, les vieux, les enfants*]. En effet on peut paraphraser la fin de la phrase par *ils*<sub><x></sub> *savaient que* {e : *elle*<sub><y></sub> *venait de passer en prison quinze mois*} & {e *était injuste*}.

- 17) Ce matin, Marguerite Marty a retrouvé Dorres, son village. Devant sa villa, à la façade de laquelle un écriteau de bois annonce modestement aux passants Pension Marty, elle se tenait debout, ne pouvant retenir des larmes d'émotion. Tout le village s'était porté au-devant d'elle : [les jeunes, les vieux, les enfants]<sub><x></sub> qui fixaient des yeux étonnés sur cette femme dont *ils*<sub><x></sub> *savaient* seulement qu'elle venait de passer en prison quinze mois **injustement**.

Quantitativement, dans l'année 2005 du *Monde*, le mode syntaxique de sourçage de l'adverbe **injustement** passe fréquemment par la mention d'un verbe d'opinion : *estimer, juger, penser*, etc. appliqué soit à soi-même (ex.18, 20, 21) soit à autrui ou à une chose, en l'occurrence des titres boursiers dans l'exemple (19).

- 18) De quoi remettre du baume au coeur à un [secteur] qui *s'estimait* **injustement** pénalisé par l'actuel gouvernement.
- 19) Aucune zone géographique, sauf peut-être quelques marchés émergents, particulièrement ceux d'Europe de l'Est, ne s'est véritablement détachée. En revanche, par type de valeur, les plus petites ont fait, surtout en Europe. Résultat, [les gestionnaires qui privilégient les sociétés de taille moyenne] affichent généralement de très bons résultats. Leurs performances ont été d'autant meilleures qu'ils sélectionnaient des titres qu' [ils] *jugeaient* [**injustement** décotés en Bourse].
- 20) « Si [un cadet] *pense* [avoir été puni trop sévèrement ou **injustement**] , il peut porter plainte auprès du commandant.[...] »
- 21) En infiltrant la famille Sandow, c'est le territoire dont [il] *pense* [avoir été **injustement** privé] qu'il se réapproprie.

### 3.2. Les fonctions en cause dans l'attribution d'un jugement d'accusation injuste

Dans l'année 2005 du *Monde*, on rencontre à deux reprises le segment **injustement accusé**~, et on en trouve 25 occurrences dans la base FRANTEXT intégrale entre 1800 et 2007, tous genres confondus. Parmi celles-ci un extrait d'A. Maurois (22) de même construction syntaxique que l'exemple (18) :

- 22) Elle fut imprudente, car Shelley, [se sentant] **injustement accusé**, abandonna son refuge et vint près de la table pour se disculper. (*Ariel ou la vie de Shelley*, 1923)

que l'on peut paraphraser par (23) en substituant le constituant prépositionnel à *ses yeux* à la construction verbale *se sentir* + Vppa :

- 23) Elle fut imprudente, car Shelley, **injustement accusé** [à ses yeux], abandonna son refuge et vint près de la table pour se disculper. (*Ariel ou la vie de Shelley*, 1923)

Dans les deux cas (Tableaux 2 et 3, partie commune), le constituant *Shelley* fait référence à un individu, ce qui relève de la métafonction idéationnelle, le participe passé **accusé** prédiqe une relation (**accuser**, Agent, Patient) dont *Shelley* est le Patient et dont l'Agent est indéterminé (dans les limites de l'extrait), ce qui relève également de la même fonction, et



l'adverbe *injustement* modifie la prédication [*Shelley... accusé* (par X)] par attribution d'un jugement de non-conformité à la justice, lequel suppose un Juge, et donc met en jeu la métafonction interpersonnelle.

Plus spécifiquement, dans le premier cas (Tableau 2), le verbe *sentir* est employé avec une fonction de jugement (métafonction interpersonnelle) : le Juge est le référent du sujet, *Shelley*, le Patient est également *Shelley* en tant que référent du pronom réfléchi *se* (métafonction idéationnelle) et l'objet du jugement est exprimé par la prédication seconde [*injustement accusé*].

segment	<i>Shelley</i>	<i>se</i>	<i>sentant</i>	<i>injustement</i>	<i>accusé</i>
classe	SN<antec> + ProRel<subj>	ProRefl	V<+jug>	Adv	Vppa<+act,+jug>
fonction	référence à un individu ⇒ <i>Shelley</i>	référence à un individu ⇒ <i>Shelley</i>	prédication de jugement SENTIR (X, X, e) & e : ACCUSER (Y, X)	attribution d'un jugement ⇒ non-conformité à la justice	prédication ⇒ ACCUSER (Y, X)
Méta-fonction	idéationnelle		interpersonnelle		idéationnelle

Tableau 2 : Attribution de fonctions discursives aux constituants syntaxiques pour la construction {N0 *se sent injustement accusé*}

Dans le second cas (Tableau 3), la fonction de jugement se présente sous la forme d'une référence à une source de jugement : [*à ~DetPoss<X> yeux*] est l'un des moyens d'expression figurée de l'opinion de X et le déterminant possessif *ses* renvoie à *Shelley* comme support anaphorique par défaut.

segment	<i>Shelley</i>	<i>injustement</i>	<i>accusé</i>	<i>à ses yeux</i>
classe	SN	Adv	Vppa<+jug,+ling>	SP
fonction	référence à un individu ⇒ X	attribution d'un jugement ⇒ non-conformité à la justice	prédication ⇒ ACCUSER (Y, X)	référence à une source de jugement ⇒ X
Méta-fonction	idéationnelle	interpersonnelle	idéationnelle	interpersonnelle

Tableau 3 : Attribution de fonctions discursives aux constituants syntaxiques pour la construction {N, *injustement accusé à ses yeux*}

#### 4. Bilan

Il ressort de cette étude succincte que la *Linguistique Systémique Fonctionnelle* de M. Halliday et Ch. Matthiesen (2004) fournit à la théorie de l'évaluation (*appraisal*) de Martin & White (2005) un cadre général, particulièrement le jeu des trois métafonctions idéationnelle, interpersonnelle et textuelle, lequel permet

- d'un point de vue sémasiologique, de rendre compte correctement de la polysémie de l'adverbe *justement* et inversement de la monosémie de son antonyme partiel *injustement*, et

- d'un point de vue onomasiologique, de ranger (*in*)**justement** dans l'éventail des moyens d'expression du sourçage d'un jugement à côté de, par ex. à DetPoss yeux, selon N ou se {croire / estimer / juger / penser / sentir / etc.} Vppa.

## Références (incluant les travaux mentionnés en annexe)

- Banks, D. (2005), *Introduction à la Linguistique Systémique Fonctionnelle de l'anglais*. Paris : L'Harmattan.
- Bresnan, J. (2001), *Lexical Function Syntax*. London : Blackwell.
- Butler, Ch. (2003), *Structure and function – A guide to three major structural-functional theories* (2 vol.). Amsterdam et al. : Benjamins.
- Caffarel, A. (2006), *A Systemic Functional Grammar of French: From Grammar to Discourse*. London : Continuum
- Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Chomsky, N. (1995), *The Minimalist Program*. Cambridge (Mass.) : M.I.T. Press.
- Croft, W. (2001), *Radical Construction Grammar : Syntactic theory in typological perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Fillmore, Ch. & Kay, P. (1993), *Construction Grammar Coursebook*. Berkeley : Dept. of Linguistics, University of California.
- François, F. (dir. 1980), *La linguistique*. Paris : P.U.F.
- Givón, T. (1995), *Functionalism in Grammar*. Amsterdam : Benjamins.
- Givón, T. (2009), *The Genesis of Syntactic Complexity*. Amsterdam : Benjamins.
- Goldberg, A. (1995), *Constructions – A Construction Grammar approach to argument structure*. Chicago : Chicago University Press.
- Halliday, M.A.K. (1994), *Introduction to Functional Grammar*. London : Hodder Arnold
- Halliday, M.A.K. & Hasan, R. (1976), *Cohesion in English.*, London : Longman.
- Halliday, M.A.K. & Matthiesen, Ch. (2004), *An Introduction to Functional Grammar*. London : Hodder Arnold.
- Hengeveld, K. & MacKenzie, L. (2008), *Functional Discourse Grammar – A Typologically-Based Theory of Language Structure*. New-York : Oxford University Press.
- Lakoff, G. (1988), *Women, Fire, and Dangerous things : What categories reveal about the mind*. University of Chicago Press.
- Langacker, R. (2008), *Cognitive Grammar – A Basic Introduction*. Oxford University Press.
- Le Goffic, P. (1993), *Grammaire de la phrase en français*. Paris : Hachette.
- Martin, J.R. & White, P.R. (2005), *Appraisal - The Language of Evaluation : Appraisal in English*. Palgrave Macmillan
- Martinet, A. (1962), *A functional view of language*. Oxford : Clarendon.
- Mel'čuk, I. & al. (1995), *Introduction à la lexicologie combinatoire*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Riegel, M. et al. (1994), *Grammaire méthodique du français*. Paris : P.U.F.
- van Valin, R.D. (2005), *Exploring the Syntax-Semantics Interface*. Cambridge : Cambridge University Press.

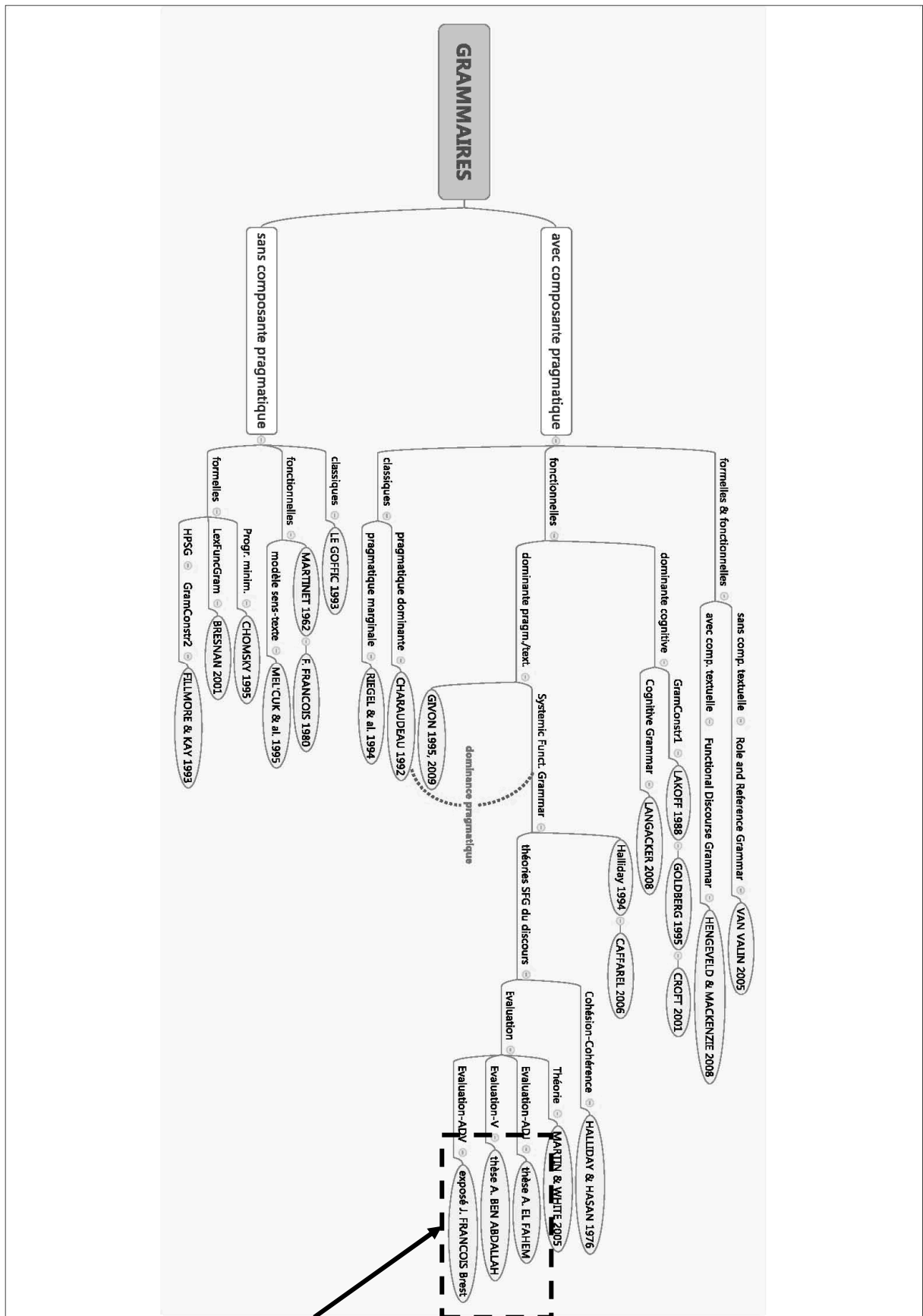


Figure 3 : Positionnement de mon exposé et des deux thèses sur la théorie de l'Évaluation (*Appraisal*) sous ma direction par rapport à un classement des grammaires et théories grammaticales selon la prise en compte ou exclusion d'une composante pragmatique